



Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance : renouvellement de sa composition

Prolongation de mandats et nomination de nouveaux membres

Rapport du Directeur général

1. Le présent rapport décrit le processus suivi par le Secrétariat pour mettre en œuvre le mandat révisé du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance,¹ et expose en particulier les mesures transitoires applicables aux membres actuels du Comité et à la sélection de nouveaux membres.

2. À sa cent cinquantième session, en janvier 2022, le Conseil exécutif a adopté le mandat révisé du Comité,² qui dispose, entre autres, que les membres du Comité sont nommés pour un mandat de trois ans qui peut être renouvelé une seule fois pour trois années supplémentaires.

3. Afin que la durée du mandat des membres actuels du Comité soit égale à la durée maximale de six ans prévue par le mandat révisé, le Conseil exécutif pourrait envisager d'appliquer des mesures transitoires en vertu desquelles la durée totale maximale du mandat d'un membre (c'est-à-dire six ans) prévue dans le mandat révisé s'appliquerait également aux membres actuels du Comité. Il s'agirait de prolonger le mandat des membres actuels afin de porter à six ans la durée totale du mandat de chaque membre. Cette prolongation dépendrait de la disponibilité des membres actuels du Comité.

4. Le mandat des membres actuels du Comité serait alors prolongé comme suit, sous réserve de la disponibilité des intéressés :

- M. Greg Johnson (Suisse/Nouvelle-Zélande), du 30 avril 2024 au 31 mai 2027 ;
- M. Bert Keuppens (Belgique), du 30 avril 2024 au 30 avril 2026 ;
- M. Darshak Shah (Kenya), du 31 décembre 2025 au 31 décembre 2027 ;
- M^{me} Beatriz Sanz-Redrado (Espagne/France), du 31 décembre 2025 au 31 décembre 2027 ; et
- M. Rob Becker (Pays-Bas, Royaume des), du 31 décembre 2026 au 31 décembre 2028.

¹ Voir document EB150/2022/REC/1, annexe 5.

² Voir la décision EB150(16) (2022).

5. Afin de tenir compte de l'éventualité que le mandat d'un ou plusieurs des membres actuels ne pourrait être prolongé pour cause d'indisponibilité, le Conseil exécutif souhaitera peut-être nommer, en tant que nouveaux membres du Comité, les deux candidats les mieux classés à l'issue de l'actuelle procédure d'appel à candidatures du Directeur général, décrite ci-dessous. S'ils sont toujours disponibles, ces nouveaux membres n'entreraient en fonction qu'au moment où un siège serait à pourvoir au sein du Comité. L'ordre d'entrée en fonction des deux nouveaux membres, indiqué ci-dessous, tient compte des critères établis pour appartenir au Comité, notamment l'équilibre entre les genres et l'équilibre géographique.

6. L'actuelle procédure d'appel à candidatures s'est déroulée suivant les mêmes modalités que celles qui avaient fait leurs preuves lors de sélections antérieures, comme la publication d'annonces sur les plateformes en lignes des revues pertinentes et l'envoi d'une demande aux missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies des États Membres de l'OMS basées à Genève pour les inviter à proposer des candidats.¹ En réponse à cet appel, le Secrétariat a reçu 83 candidatures (69 d'hommes et 14 de femmes).

7. Un tri initial, axé essentiellement sur les études et les qualifications, a réduit le nombre des candidatures à examiner. Les candidatures restantes ont été évaluées plus en détail en fonction de l'expérience des candidats dans les domaines suivants, afin d'assurer un mélange équilibré et complémentaire des compétences adéquates entre les membres en place et les nouveaux membres éventuels : gestion des risques, éthique, comptabilité, audit et évaluation, gestion financière et autres domaines pertinents (par exemple, gestion opérationnelle stratégique et expérience acquise au sein du système des Nations Unies et/ou dans le cadre du développement international). On s'est toujours attaché à assurer parmi les membres du Comité une répartition géographique et une répartition entre hommes et femmes satisfaisantes.

8. À l'issue de la sélection, 21 candidats (13 hommes et huit femmes) ont été invités à participer à une première série d'entretiens en visioconférence. Quatre candidats étaient issus de la Région africaine, cinq de la Région des Amériques, deux de la Région de l'Asie du Sud-Est, trois de la Région européenne, trois de la Région de la Méditerranée orientale et quatre de la Région du Pacifique occidental. Après vérification de l'absence de conflit d'intérêts, les cinq candidats les mieux classés devaient être interrogés en visioconférence lors d'une deuxième et dernière série d'entretiens par un jury composé de la Cheffe de cabinet, du Sous-Directeur général chargé des fonctions institutionnelles et du Président du Comité.

9. À l'issue de la procédure de présélection et de la série d'entretiens finaux approfondis, le Directeur général a retenu deux candidats à proposer au Conseil exécutif : M^{me} Aseya Galadari (Bahreïn) et M. Brian McCartan (États-Unis d'Amérique).

10. Un résumé du *curriculum vitae* des deux candidats retenus figure ci-après pour examen par le Conseil.

¹ C.L.35.2023 (Membres du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance de l'Organisation mondiale de la Santé).

M^{me} Aseya Galadari

Genre : Féminin
Nationalité : Bahreïn
Région : Méditerranée orientale

Études et expérience

Qualifications : Experte-comptable agréée par le California Board of Accountancy ; MSc Strategic FinTech, School of Business, University of Strathclyde (Glasgow, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ; MBA, DePaul University, Kellstadt Graduate School of Business (Chicago, États-Unis d'Amérique) ; BSc Accountancy, Université de Bahreïn (Bahreïn).

Expérience : Responsable national de l'audit (et membre du comité exécutif, du comité de gestion actif-passif, du comité des risques, du comité de conformité et de la criminalité financière) à la Standard Chartered Bank de Bahreïn ; Responsable de l'audit et des risques à la Banque de capital-risque de Bahreïn ; Direction des finances du FMI et du Fonds monétaire arabe (Abou Dhabi) ; Responsable principal de l'audit à l'Ahli United Bank (Bahreïn) ; Examinatrice bancaire principale à la Banque centrale de Bahreïn ; Auditrice principale chez Ernst & Young (Bahreïn).

M. Brian McCartan

Genre : Masculin
Nationalité : États-Unis d'Amérique
Région : Amériques

Études et expérience

Qualifications : MA en relations internationales (finance et économie), Yale University (États-Unis d'Amérique) ; BA de philosophie et sciences politiques, University of Washington (États-Unis d'Amérique).

Expérience : Vice-président chargé des finances à l'Université de Washington, Seattle (États-Unis d'Amérique) ; Consultant accrédité en gestion financière au FIDA, Rome, Italie) ; Directeur exécutif, Finances et technologies de l'information à la Central Puget Sound Regional Transit Authority (Sound Transit, Seattle, États-Unis d'Amérique) ; Gestionnaire de la dette, Ville de Seattle (États-Unis d'Amérique) ; Économiste international au Department of the Treasury des États-Unis d'Amérique (Washington, DC, États-Unis d'Amérique) ; membre du comité d'audit de la conférence Pac-12 (San Francisco, États-Unis d'Amérique) ; membre du conseil d'administration et président des finances de la Portage Bay Insurance Company (Seattle, États-Unis d'Amérique) ; membre du conseil d'administration du comité d'évaluation, d'audit et consultatif de l'OACI (Montréal, Canada).

MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

11. Le Conseil exécutif est invité à prendre note du rapport et à adopter la décision suivante :

Le Conseil exécutif, ayant examiné le rapport du Directeur général sur le renouvellement de la composition du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance,¹

A décidé :

1) de prolonger le mandat des membres actuels du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance, comme suit, sous réserve de leur disponibilité :

- M. Greg Johnson (Suisse/Nouvelle-Zélande), du 30 avril 2024 au 31 mai 2027 ;
- M. Bert Keuppens (Belgique), du 30 avril 2024 au 30 avril 2026 ;
- M. Darshak Shah (Kenya), du 31 décembre 2025 au 31 décembre 2027 ;
- M^{me} Beatriz Sanz-Redrado (Espagne/France), du 31 décembre 2025 au 31 décembre 2027 ; et
- M. Rob Becker (Pays-Bas, Royaume des), du 31 décembre 2026 au 31 décembre 2028.

2) de nommer les deux membres suivants du Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, dans l'ordre de priorité indiqué ci-après :

- M^{me} Aseya Galadari (Bahreïn)
- M. Brian McCartan (États-Unis d'Amérique)

Leur mandat débutera, si les intéressés sont disponibles, quand un siège sera à pourvoir au sein du Comité.

= = =

¹ Document EB154/41.